

DUT GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

OBJECTIFS

- **Former des collaborateurs polyvalents pour :**
 - **Assurer** des fonctions précises (comptabilité-fiscalité des petites et moyennes structures, accueil et suivi des clients, administration commerciale...);
 - **Comprendre et faire appliquer** les orientations politiques du dirigeant et les préconisations des conseils extérieurs (experts-comptables, conseils juridiques...);
 - **Maîtriser** les technologies modernes relatives à la communication et à la documentation (bureautique, télématique);
 - **S'exprimer** dans au moins une langue étrangère pour assurer la capacité de l'entreprise à communiquer avec son environnement international.

- **Aborder de manière équilibrée** toutes les disciplines de gestion afin que les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études puissent le faire dans les meilleures conditions.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- de plein droit : Un jury prononce les admissions après examen des dossiers de candidature. Peuvent se présenter les candidats au baccalauréat (de toute série) et les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Pour recevoir un dossier de candidature et une documentation, connectez-vous sur le **site Internet de l'I.U.T. de Dijon** : <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>. (Tél. : 03-80-39-64-02).

- sur dossier dans le cadre de la validation des acquis.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Contenu de la formation

■ Tableau de répartition des enseignements et du contrôle des connaissances

La formation se déroule en deux années découpées chacune en deux semestres d'environ 15 semaines chacun.

Les cours se font sous forme de Cours Magistraux (toute la promotion) et en petit groupes (TD et TP).

Intitulé et nature des UE	Volume horaire semestre			Total Horaire semestre	Crédits Européens	Type examen			
	CM	TD	TP			coef CC	coef CT	coef EP	Total coef
SEMESTRE 1									
UE1.1 : Découverte de l'entreprise									
Environnement économique	15	15		30		0.5	0.5		1
Environnement juridique	15	15		30		0.5	0.5		1
Organisation de l'entreprise	15	15		30		0.5	0.5		1
Introduction à la gestion comptable	20	20		40		0.5	0.5		1
Introduction à la mercatique	20	20		40		0.5	0.5		1

Total UE1.1	85	85	0	170	15				
UE1.2 : Communication									
Traitement quantitatif de l'information	20	20		40		0.5	0.5		1
Développement personnel et expression orale		15	10	25		0.5	0.5		1
Langues étrangères de communication		20	15	35		0.6	0.4		1
LV2		15		15		0.5	0.5		1
Technologie de l'information et de la communication	10	10	30	50		0.5	0.5		1
Projet personnel et professionnel			20	20		1			1
Total UE1.2	30	80	75	185	15				
TOTAL SEMESTRE 1	115	165	75	355	30				

SEMESTRE 2									
UE2.1 : Les approches des PME-PMI et les techniques de gestion									
Les fonctions de l'entreprise	15	15		30		0.5	0.5		1
Le cadre juridique de l'entreprise	20	20		40		0.5	0.5		1
Gestion comptable	25	25		50		0.5	0.5		1
Marketing et distribution	25	25		50		0.5	0.5		1
Total UE2.1	85	85	0	170	10				
UE 2.2 : Communication d'entreprise									
Gestion de l'information	15	15		30		0.5	0.5		1
Adaptation locale : Traitement quantitatif		25		25		0.5	0.5		1
Techniques d'expression écrite		15	10	25		0.6	0.4		1
Langues étrangères de communication		25	25	50		0.5	0.5		1
LV2		15		15		0.5	0.5		1
Technologie de l'information et de la communication			20	20		0.5	0.5		1
Psychosociologie des groupes	20	10		30		0.5	0.5		1
Total UE2.2	35	105	55	195	14				
UE2.3 : Applications professionnelles									
<i>Jeu d'entreprise</i>		30		30				1	1
<i>Stage de 4 semaines (du 19 mai au 13 juin 2008)</i>				140				1	1
Total UE2.3 (en heures par semestre)		30		170	6				
TOTAL SEMESTRE 2	120	190	75	365 (hors stage)	30				

(* types d'examen : contrôle continu (CC) - écrit, oral / contrôle terminal (CT) - écrit, oral / épreuve pratique (EP)).

Intitulé et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type examen			
	CM	TD	TP			coef CC	coef CT	coef EP	Total coef
SEMESTRE 3									
UE3.1 : Gestion opérationnelle									
Droit de l'entreprise	15	15		30		0.5	0.5		1
Logistique	30	10		40		0.5	0.5		1
Gestion comptable et fiscale	20	20		40		0.5	0.5		1
Adaptation locale : Fiscalité approfondie		12		12		0.5	0.5		1
Gestion commerciale	20	20		40		0.5	0.5		1
Création d'entreprise		15		15		0.5	0.5		1
Adaptation locale : Techniques d'enquêtes		15		15		0.5	0.5		1
Activités transdisciplinaires : Négociation commerciale		9		9		0.5	0.5		1
Total UE3.1	85	116	0	201	15				
UE3.2 : Module complémentaire									
Techniques d'expression orale et audiovisuelle		20	10	30		0.5	0.5		1
Langues étrangères de spécialité		20	15	35		0.5	0.5		1
LV2		15		15		0.6	0.4		1
Gestion de l'information et technologie de l'info. et com.			16	16		0.5	0.5		1
Techniques du commerce international	15	20		35		0.5	0.5		1
Gestion de l'entreprise et diagnostic	10	20		30		0.5	0.5		1
Activités transdisciplinaires : Jeu d'entreprise		20		20		0.5	0.5		1
Economie et développement durable	15	15		30		0.5	0.5		1
Total UE3.2	40	130	41	211	15				
TOTAL SEMESTRE 3	125	246	41	412	30				

SEMESTRE 4									
UE4.1 : Gestion									
Gestion prévisionnelle	25	25		50		0.5	0.5		1
Mercatique stratégique et opérationnelle	25	25		50		0.5	0.5		1
Stratégie des organisations	30	30		60		0.5	0.5		1
Gestion des ressources humaines	25	25		50		0.5	0.5		1
Total UE4.1	105	105	0	210	12				
UE4.2 : Module complémentaire									
Projet professionnel et techniques de recherche d'emploi			10	10		0.6	0.4		1
Droit public économique et Droit européen	15	15		30		0.5	0.5		1
Langues étrangères de spécialité		20	15	35		0.5	0.5		1
LV2			15	15		0.5	0.5		1
Outils quantitatifs	15	15		30		0.5	0.5		1
Logistique et qualité	18			18		0.5	0.5		1
Adaptation locale : Gestion de production		15		15		0.5	0.5		1
Total UE4.2	48	65	40	153	10				

UE4.3. : Applications professionnelles									
<i>Projet tuteuré</i>				100				1	1
<i>Jeu d'entreprise</i>		30		30				1	1
<i>Stage de 8 semaines (du 7 avril au 30 mai 2008)</i>				280				2	2
Total UE4.3 (en heures par semestre)		30		420	8				
TOTAL SEMESTRE 4	153	170	40	363 (hors stage et projet tuteuré)	30				

(* types d'examen : contrôle continu (CC) - écrit, oral / contrôle terminal (CT) - écrit, oral / épreuve pratique (EP)).

■ Modalités de contrôle des connaissances

Régime général

Sessions d'examen

Conformément à la réglementation en vigueur, l'étudiant bénéficie du contrôle continu des connaissances. Le contrôle continu s'exerce tout au long de l'année universitaire sous forme de partiels, de colles ou de notes obtenues à des travaux de synthèse individuels ou collectifs.

L'étudiant prend connaissance dans le mois qui suit la rentrée du mode de contrôle déterminé au sein du département dans le cadre du programme pédagogique.

Les conditions de passage et d'obtention du D.U.T. sont fixées réglementairement par l'arrêté du 20 juillet 1998 :

L'admission en seconde année est de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des matières affectées de leur coefficient et une moyenne égale ou supérieure à 8/20 dans chacune des unités d'enseignement. Le jury peut proposer l'admission dans les autres cas (article 4 de l'arrêté du 20 - 05 - 98).

Le D.U.T. est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sur l'ensemble des matières affectées de leur coefficient et une moyenne égale ou supérieure à 8/20 dans chacune des unités d'enseignement. Le jury peut proposer la délivrance du D.U.T. dans les autres cas (article 4 de l'arrêté du 20 - 05 - 98).

Le redoublement est de droit dans le cas où l'étudiant aurait obtenu la moyenne générale et lorsque celle-ci ne suffit pas pour être admis en seconde année ou pour obtenir le D.U.T. selon les conditions définies ci-dessus. Dans les autres cas, l'étudiant peut être autorisé à redoubler par décision du Directeur de l'I.U.T. sur proposition du jury de passage en seconde année ou du jury de délivrance pour l'obtention du D.U.T.

Cette possibilité n'est valable qu'une fois au cours de la formation, sauf cas de force majeure dûment justifié et apprécié par le Directeur de l'I.U.T.

La décision refusant l'autorisation doit être motivée et assortie de conseils d'orientation.

Validation

Capitalisation

Chaque UE est affectée d'un coefficient et d'une valeur en Crédits Européens.

Une UE est validée et capitalisée, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée $\geq 10/20$ par compensation entre les notes de chaque matière de l'UE.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits Européens correspondants.

Compensation

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre (S1 - S2). La note semestrielle (S1 ou S2) est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients.

Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est $\geq 10/20$.

De plus, une compensation est calculée entre les deux semestres de l'année (S1/S2).

LES DEBOUCHES

La formation polyvalente permet aux étudiants de s'insérer dans tous les types d'organisations (entreprises industrielles ; entreprises de distribution ; entreprises de services ; administrations publiques et locales) sur des fonctions très variées (commerciale ; comptable ; logistique ; affaires générales.....)

Grâce à une formation très complète, le titulaire du DUT GACO dispose d'un large éventail de possibilités pour poursuivre ses études (licences professionnelles ; écoles de commerce ; master.....).

CONTACTS

Responsable de formation : Sylvie SIRE

Scolarité / Tél. : 03-80-39-64-02

Secrétariat pédagogique : Sylvie GROSDÉMOUGE Tél. : 03-80-39-64-66 Fax : 03-80-39-64-32 Mail : gaco-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Composante(s) de rattachement : Institut Universitaire de Technologie de DIJON – Boulevard Docteur Petitjean - B.P. 17867 - 21078 DIJON Cedex

Site internet : <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>